



A cet effet, les Lions du Burkina Faso, s'engagent à accompagner l'action des Lions d'Italie et à collaborer aux réalisations de ce qu'ils seront appelés à poursuivre comme actions en conformité avec les objectifs et la méthodologie de l'Association Internationale des Lions Clubs et les lois et la réglementation en vigueur au Burkina Faso.

Les frais de réalisation de ce projet sont à la charge des Lions Italiens selon leurs ressources financières et professionnelles.

Le transport des médicaments est à la charge des Lions Italiens.

Cet accord est conclu pour une période de trois ans, renouvelable.

Fait à Ouagadougou, le 07 Novembre 2006

Pour la Fondation SUKA

GIUSEPPE... *Christof...*

*Christof...*

Pour les Lions Italiens

GIUSEPPE PAJARI *Pa...*

FRANCESCO MARCHESE *Franc...*

MARIA ELEVA ANTONINI *Maria...*

DOMENICO DI VERDI *Dom...*

Pour les Lions Burkinabé

..... *Michel Bonané*

*[Signature]*



Service N°108, via MD 108 Italy  
I Lions Italiani contro le malattie killer dei bambini